

Projet de Contrat d'Objectifs 14 – 18 :

les ministères de tutelle et la direction s'entendent sur le dos des personnels !

En dépit de l'opposition massive des personnels et de leurs représentants, le Directeur Général de l'époque, Pascal Viné, a accepté de signer en janvier 2009 un « contrat d'objectifs sans moyens ». Quatre ans, deux directeurs généraux, un décret et un changement de nom plus tard, comme c'était hélas prévisible, la situation de l'Etablissement a encore empiré. Le « modèle économique n'est pas viable » disait lui-même J-M. Bournigal, le président de l'IRSTEA. Mais aujourd'hui il s'apprête à signer pour la période 2014 – 2018 un nouveau Contrat d'Objectifs (CO) avec l'Etat qui ne règle rien et va nous enfoncer encore davantage !

Contrats pluriannuels Etat / organismes de recherche : que dit la loi ?

Article L311-2 du Code de la Recherche :

Tout établissement public de recherche conclut avec l'Etat des contrats pluriannuels qui définissent, pour l'ensemble de ses activités, les objectifs de l'établissement ainsi que les engagements réciproques des parties. L'exécution de ces contrats fait l'objet d'une évaluation.

L'Etat tient compte des résultats de l'évaluation réalisée par l'AERES*, en particulier des résultats obtenus en application des dispositions de l'article L. 114-3-2 du code de la recherche, pour déterminer les engagements financiers qu'il prend envers les établissements dans le cadre des contrats pluriannuels susmentionnés.

* AERES changée en « Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur » dans la loi Fioraso du 22 juillet 2013 mais c'est la seule modification apportée à cet article !

Un projet de CO qui sacrifie l'emploi et le personnel :

A l'issue de plusieurs mois de négociations entre la direction de l'Etablissement et les représentants des ministères de tutelle Recherche et Agriculture (plus le Ministère de l'Environnement), le projet finalisé de CO 14-18 a été soumis au CTEP le 30 septembre et mis en discussion au Conseil d'Administration le 10 octobre¹. Dans ce soi-disant « contrat », et au mépris de ce qui est écrit dans la loi (voir encadré), l'Etablissement est le seul à s'engager sur des objectifs à atteindre, indicateurs chiffrés à la clé.

L'IRSTEA s'engage à faire plus et dans tous les domaines : plus de HDR, plus d'articles dans des revues prestigieuses (mais aussi dans la presse locale !), plus d'innovation et de transfert, plus de contrats avec les PME, plus de contrats européens, plus de participation à Allenvi, etc..., tout ça en obtenant la certification ISO 9001 pour tout l'Etablissement en 2016 et en réussissant la mise en place de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), ce qui va nécessiter des moyens énormes... En parallèle l'IRSTEA s'engage à diminuer le nombre de CDD² et à accroître la mobilité des ingénieurs de l'Etat (!).

En contrepartie, l'Etat ne s'engage à rien : aucun engagement sur les moyens budgétaires, que ce soit les emplois (Recherche et MAAF) ou les crédits d'investissement et de fonctionnement. Donc ces moyens seront en baisse : la recherche publique – contrairement à la recherche privée ! - n'est pas épargnée par les politiques d'austérité du gouvernement.

Traduction immédiate en 2014 : zéro recrutement !

Baisse annoncée des subventions de l'Etat en 2014 : - 0,2 % côté Recherche, - 1 % côté Agriculture, au moins. Il sera impossible d'assurer à la fois le remplacement des départs, les avancements et le maintien du peu de soutien de base aux unités de recherche. A ce jour, le Président s'oriente vers la suspension de tout recrutement en 2014³ !

En résumé, il faudra faire plus avec moins de moyens !

Le changement de « modèle économique » a fait « pschitt » : supprimer des emplois et pressurer toujours plus le personnel restant sont les seules variables d'ajustement prévues pour atteindre des objectifs en hausse tout en baissant les coûts !

.../...

¹ Vos représentants au CTEP et au CA tiennent les documents à votre disposition

² Mais pas en les titularisant, en les renvoyant vers Pôle Emploi !

³ Information donnée par la DRH le 21 octobre en Commission Carrières

Les représentants du personnel face au mépris des tutelles et de la direction

Depuis le mois de mars, où l'actualisation du Plan Stratégique et l'élaboration du nouveau « contrat d'objectifs » sont abordés en CTEP (cf. « les Echos » des différentes réunions⁴), les représentants du personnel (RdP) sont montés au créneau pour que soient enfin trouvées des solutions pérennes aux problèmes structurels de financement des activités de l'Etablissement et à leurs dégâts collatéraux (plus de 30 % d'emplois précaires, aucune visibilité sur le moyen et le long terme, tensions dans le travail, risques de dévoiement des missions de service public...). Ils ont mis en garde le Président : il est temps d'obliger l'Etat à assumer ses responsabilités envers l'IRSTEA, pas question de signer un nouveau « contrat » à sens unique, au détriment de l'Etablissement et des personnels !

Résultat : aucune réponse des tutelles interpellées par les motions votées unanimement au CTEP, et la direction ne prend pas au sérieux les demandes et contre-propositions des RdP !

Pour toutes ces raisons, dans sa réunion du 30 septembre, le CTEP a rendu un avis négatif, à l'unanimité des RdP, sur ce projet de Contrat d'Objectifs (cf. « Echos »). Le projet sera soumis à nouveau au CTEP du 13 novembre mais il y a fort à parier que le contenu sera le même !...

Les paillettes du plan stratégique ne sauraient masquer le déclin de l'Etablissement et les menaces de décomposition qui le guettent !

Le CTEP s'est également prononcé CONTRE le Plan Stratégique, qui dans ces conditions apparaît comme de la poudre aux yeux. Le plan stratégique « IRSTEAs 2020 » veut faire croire que l'Etablissement maîtrise son avenir et sa politique scientifique alors qu'il se paupérise d'année en année et est de plus en plus soumis à ses « commanditaires ». Commanditaires qui, s'ils sont publics (ce qui est le cas de la plupart d'entre eux) sont eux-mêmes soumis à des restrictions budgétaires plus sévères encore que la Recherche. Ce qui rend assez illusoire certains objectifs affichés dans le Contrat d'Objectifs comme d'accroître la mobilité des ingénieurs de l'Etat ou de faire payer davantage les commanditaires publics !

La faible capacité de pilotage national de l'Etablissement va être encore affaiblie par la montée en puissance des logiques de sites, à travers les pouvoirs accrus des Régions et la constitution des CUE (Communautés d'Universités et d'Etablissements, « super PRES » créés par la loi Fioraso).

Privé des moyens budgétaires pour financer ses activités, dépendant entièrement des ressources propres ramenées par les équipes de recherche, soumis aux forces centrifuges des politiques régionales, l'affirmation d'une cohérence scientifique nationale pourra-t-elle être autre chose qu'un habillage ?

Obtenir les moyens budgétaires d'un EPST durable, c'est possible et c'est vital !

Quoiqu'on nous rabâche avec le manque de moyens de l'Etat, il est parfaitement possible de changer le modèle économique et social de l'Etablissement en changeant les circuits de financement publics : près de 90% des ressources propres de l'Etablissement sont des fonds publics, il suffirait de les convertir en subventions ministérielles pour qu'ils puissent servir à financer des emplois de titulaires et des crédits récurrents de soutien de base pour les unités de recherche. Bien sûr, il faudrait ajouter une petite rallonge pour combler le différentiel de cotisations patronales pour les retraites entre CDD et titulaires, et mettre à niveau la masse salariale et les crédits d'accompagnement de l'Agriculture et de l'Environnement. Mais c'est epsilon par rapport aux milliards d'argent public jetés par les fenêtres dans le Crédit Impôt Recherche aux entreprises⁵ !

Si l'Etat ne propose pas de solution pour « sauver l'IRSTEA », ce n'est pas parce qu'il ne *peut* pas, c'est parce qu'il ne *veut* pas : les ministères préfèrent utiliser l'IRSTEA comme un « prestataire de services », taillable et corvéable à merci !... et le plus grave c'est que J.-M. Bournigal, après P. Viné et R. Genêt, renonce à son tour à défendre l'Etablissement et à exiger que les ministères lui donnent les moyens de remplir ses missions d'EPST et de traiter correctement ses personnels.

Le Contrat d'Objectifs, que le Président Bournigal s'apprête à faire entériner le 21 novembre par le Conseil d'Administration et à signer dans la foulée, nous enfoncerait encore davantage la tête sous l'eau !

Le Président ne doit pas signer sans engagement de l'Etat sur les moyens !

Mobilisons-nous pour des emplois durables dans un EPST durable !

Et qu'on se le dise : nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes !

⁴ Réunions du CTEP du 19 mars, du 20 juin, du 5 septembre et du 30 septembre

⁵ Estimation pour 2014 : 6 milliards d'euros, soit plus que les budgets de tous les EPST réunis...